



Fiche 4 : Charte du Service Périscolaire

"Règles de vie"



Je suis capable d'être respectueux et responsable
pour participer au bien-être de TOUS



Dans la salle de restaurant Et/ou à la garderie



Mes droits



J'ai le droit de discuter avec mes camarades, si je parle sans crier.

J'ai le droit de ne pas apprécier un aliment et de ne pas le manger entièrement. En cas de refus pour contre-indication (allergie par exemple), un justificatif médical sera demandé.

J'ai le droit à un repas équilibré, de qualité, servi à la bonne température et à être informé de ce que je mange.

J'ai le droit à un accueil agréable et au respect des adultes encadrants.

J'ai le droit à une salle à manger propre, à un environnement calme et à du matériel en bon état.

J'ai le droit à des adultes encadrants à mon écoute, pour que je puisse poser des questions, m'exprimer, donner mon opinion et m'aide si je suis en difficulté.

J'ai le droit de manger avec un ami à table dans le calme.

J'ai le droit de jouer calmement, de lire ou de faire mes devoirs avec l'aide d'un adulte si besoin.

Mes devoirs



Je vais aux toilettes avant d'aller à la cantine ou la garderie.

Je me lave les mains avant le repas.

Je reste poli avec mes camarades et l'ensemble des adultes.

Je respecte l'adulte encadrant et je lui obéis.

Je goûte aux aliments qui me sont proposés.

Je n'utilise pas la nourriture et le matériel pour m'amuser.

J'accepte tout le monde à ma table et respecte la place que l'on m'a donnée.

Je me tiens correctement à table et je ne me lève pas sans autorisation.

J'utilise ma serviette.

Je participe au débarrassage de la table, je vide correctement mon assiette et je remets ma chaise à sa place.

Je monte et descends en silence et sans courir dans les escaliers.

Je parle sans crier et évite tout bruit inutile.



Dans la cour



Mes droits



J'ai le droit de jouer aux jeux de ballon (avec ceux de la cantine).

J'ai le droit de discuter.

J'ai le droit de courir et de me défouler.

J'ai le droit de demander des jeux en plein air ou de société au personnel encadrant.

J'utilise uniquement le matériel que me proposent les adultes encadrants dans la cour et en salle d'évolution.

Je suis responsable de ce que j'apporte à l'école.

Mes devoirs



Je respecte mon environnement en ne laissant aucun papier ou autre détritrus par terre.

Je ne fais pas de gestes violents, je n'insulte personne et ne crache pas.

Je ne fais pas de chantage ou de racket envers mes camarades.

Je viens voir un adulte immédiatement si je suis en conflit avec un autre enfant.

Je n'apporte pas de matériel multimédia, ni de jeux, ou d'argent.

Par temps de pluie, je ne crie pas, ne cours pas sous le préau.

Je ne sors pas de la cour sans demander l'autorisation aux adultes encadrants.



A la sortie de la classe



Mes droits



Je peux demander à l'adulte encadrant de téléphoner à mes parents si je ne sais plus où je mange.

Mes devoirs



Je ne quitte pas l'école avant l'appel de la cantine.

Je reviens voir les adultes encadrants dans la cour de récréation si personne ne m'attend sur le parking.

Le non-respect de ces règles simples peut donner lieu à des sanctions, laissées à la libre appréciation des services de la mairie (selon les règles de bienveillance en vigueur), avec information des parents, telles que :

- Réparation des dégâts éventuels occasionnés ;
- Pution écrite : copie des « Règles de vie » ;
- Convocation des parents et de l'enfant ;
- Exclusion temporaire ou définitive de la cantine et/ou de la garderie.

 Sur le temps scolaire et périscolaire, le parc du Chêne fait partie de l'enceinte de l'école.

Les enfants n'ont pas à y rester, ni à jouer seuls.

Les parents qui restent discuter dans le parc sont responsables de leur enfant et doivent veiller à ne pas perturber le fonctionnement des services.

Exemplaire à retourner signé au service périscolaire

Signature
des parents

Signature
de l'enfant

Signature
du gestionnaire périscolaire